



Communiqué

Commémoration de la tuerie de l'École Polytechnique **Se souvenir et agir pour que cesse la violence faite aux femmes**

Montréal, le 6 décembre 2013 – Le 6 décembre 1989, 14 jeunes femmes meurent assassinées à l'École Polytechnique de Montréal, parce qu'elles sont des femmes. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) souligne ce triste anniversaire en rappelant, hélas, que la violence faite aux femmes demeure toujours une réalité et qu'il faut mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour l'enrayer.

« Ce jour nous rappelle que nous ne devons jamais tolérer, ni banaliser la violence faite aux femmes. Cette violence prend plusieurs formes. Parmi elles, la misogynie, l'exclusion, les attitudes sexistes ou encore la domination par la force. La violence sous toutes ses formes doit être dénoncée. Encore aujourd'hui, les femmes sont les principales victimes de la pauvreté qui est une forme de violence qu'il faut combattre aussi », a déclaré Sylvain Mallette, président de la FAE.

Au Canada, on dénombre chaque année environ 70 femmes assassinées par leur partenaire ou leur ex-partenaire et quelque 25 000 femmes victimes d'agression intrafamiliale. Il y a aussi toutes ces femmes limitées dans leurs activités, à cause d'une condition, d'un handicap ou d'un problème de santé et qui sont deux fois plus sujettes à la violence conjugale que les autres femmes.

« Il est impératif de soutenir toutes les mesures qui permettent d'enrayer l'exclusion sociale. Il faut le rappeler sans cesse : la violence sexiste a des effets dévastateurs, car elle s'attaque à l'intégrité de la personne, affaiblit notre tissu social et provoque des iniquités entre les hommes et les femmes. C'est inacceptable », de poursuivre M. Mallette.

L'abolition du registre des armes d'épaule : un recul significatif

En dépit des demandes répétées du Québec et de motions unanimes de l'Assemblée nationale pour le maintien du registre canadien des armes à feu, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a fait adopter sa loi sur l'abolition du registre des armes d'épaule le 5 avril 2012. C'est un recul significatif pour le contrôle de toutes les armes à feu. La constitution de ce registre fédéral des armes à feu a pourtant coûté près d'un demi-milliard de dollars aux Québécoises et Québécois. L'enregistrement des armes à feu sans restriction continue cependant de représenter un enjeu important pour la société québécoise. Le gouvernement du Québec s'est adressé aux tribunaux afin d'obtenir le transfert des données relatives aux armes à feu sans restriction des citoyennes et citoyens du Québec. Le gouvernement Harper s'y

oppose. Le dossier sera entendu par la Cour d'appel en mars prochain et le Québec y fera de nouveau valoir ses droits.

« Nous devons poursuivre notre travail collectif pour empêcher le gouvernement Harper de faire obstruction à la volonté du Québec et soutenir toutes les démarches permettant la constitution d'un registre québécois des armes à feu », a ajouté M. Mallette.

Plus de vingt ans après la tuerie de Polytechnique, il y a encore de nombreux efforts et de nombreuses luttes à livrer pour enrayer cette violence faite aux femmes La FAE rappelle que nous avons une responsabilité individuelle et collective pour éviter qu'une tragédie comme celle survenue à Polytechnique se répète.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller du Service des communications
514 666-7763, poste 296 - bureau
514 910-1754 - cellulaire